



## PROCEDURE D'ADMISSION EN 2<sup>ème</sup> ANNEE DE CLASSES PREPARATOIRES

**Le dossier de candidature au  
GRUPE SCOLAIRE FENELON SAINTE-MARIE LA PLAINE MONCEAU  
est propre à l'établissement.**

### • INSCRIPTION

- Le dossier complet est à retourner au secrétariat des classes préparatoires, **dés que possible** accompagné des différentes pièces citées en annexe.
- Une commission, constituée de professeurs et du Directeur des Etudes des classes préparatoires, examine le dossier et rend la décision d'admission, indiquant au candidat, soit :
  1. qu'il est admis directement
  2. qu'il est admis sur liste d'attente
  3. qu'il est non admis.

Un entretien peut être proposé au candidat.

- Si l'étudiant est candidat dans deux filières, la commission rend deux décisions, une pour chacune des candidatures, et peut conseiller le candidat sur le choix de la filière.

### • ENVOI

- **Par mail** en scannant les pièces de votre dossier dans un **unique fichier PDF** intitulé comme suit : nom-prenom.pdf à l'adresse suivante : **SPE-candidature@groupefenelon.org**